



CONSULTATION DU PUBLIC : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL déclarant d'intérêt général les travaux d'entretien ponctuel des cours d'eau sur l'ensemble du réseau hydrographique du territoire de compétence GEMAPI du SDDEA dans le département de la Marne

27 avril 2022

Le projet d'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux d'entretien ponctuel des cours d'eau sur l'ensemble du réseau hydrographique du territoire de compétence GEMAPI du SDDEA dans le département de la Marne, a fait l'objet d'une consultation du public du 4 avril au 25 avril 2022 via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne.

À l'issue de cette phase de consultation, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

L'arrêté est donc proposé à la signature de M. le Préfet, sans modification par rapport à la version mise en consultation.

Tél: 03 26 70 80 00